

MAIRIE
DE
LIMAS

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira à la salle du Conseil Municipal de Limas, en séance publique, le :

Lundi 5 mai 2025 à 19 heures 00

L'ordre du jour est le suivant :

A – SECURITE :

1 – Déploiement de deux nouveaux points de vidéoprotection

B – FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2 – Vote du compte financier unique 2024

3 – Reprise définitive des résultats 2024 dans le budget primitif 2025

4 – Création des tarifs restaurant scolaire, centre de loisirs périscolaire et extrascolaire, micro-crèche et études surveillées applicables à partir de la rentrée scolaire 2025

5 – SYDER : budgétisation de la contribution 2025

6 – Convention signée avec le SYDER pour le versement du produit de la revente des CEE

7 – Demande de subvention au Département du Rhône au titre de l'exercice 2025

8 – Demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du « Contrat région 2025 »

9 – Garantie de l'emprunt n° 168359 souscrit entre Deux Fleuves Rhône Habitat et la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'Opération rue du Bayard

10 – Création d'emplois non permanents liés à l'accroissement saisonnier d'activité

11 – Modification du tableau des effectifs

C – ENFANCE/JEUNESSE :

12 – Modification des règlements intérieurs restaurant solaire, centre de loisirs périscolaire et extrascolaire et études surveillées applicables à la rentrée scolaire 2025

13 – Modification du règlement intérieur de la Micro Crèche

D – ADMINISTRATION GENERALE :

14 - Convention signée avec VEOLIA pour l'entretien courant et la vérification des poteaux incendie.

15 - Convention de servitude signée avec ENEDIS pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité sur la parcelle AB 338

E - INFORMATIONS

Comptant sur votre participation,
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A LIMAS, le 29 avril 2025

Le Maire,
Michel THIEN

